

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 50

Artikel: Dans le monde des assassins
Autor: T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

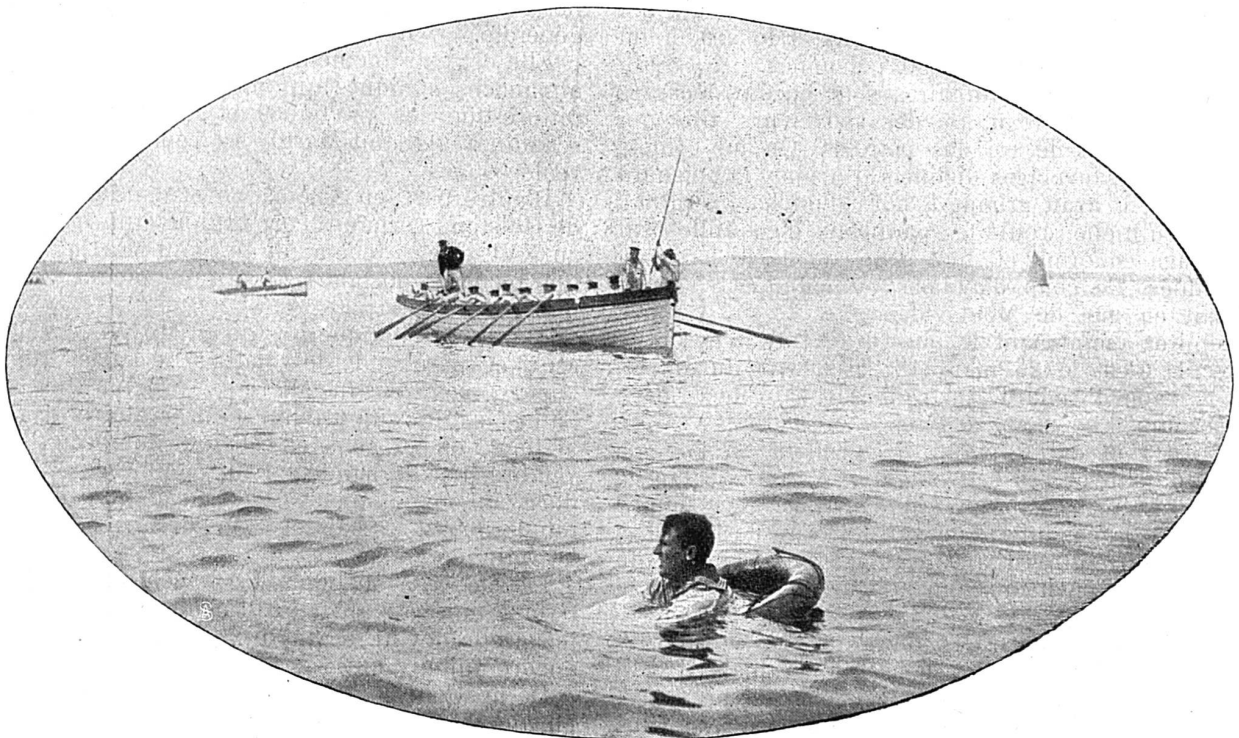
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sauvetage en mer.

Du temps de la navigation à voile, on entendait très souvent le cri : « Un homme à la mer. » De nos jours, cela survient moins fréquemment. Néanmoins, un bateau doit être pourvu du matériel nécessaire, disposé logiquement, pour porter un secours rapide aux malheureux tombés à l'eau.

Celui-ci, suspendu en dehors du bord est toujours prêt à être mis à la mer.

La manœuvre n'est pas toujours aisée, surtout sur les vaisseaux de guerre; il y faut des hommes adroits et forts. La descente de cette barque peut devenir dangereuse pour ceux qui la montent lorsque le navire marche à sa vitesse ordinaire; elle peut alors être jetée contre les flancs ou chavirer dans le remous

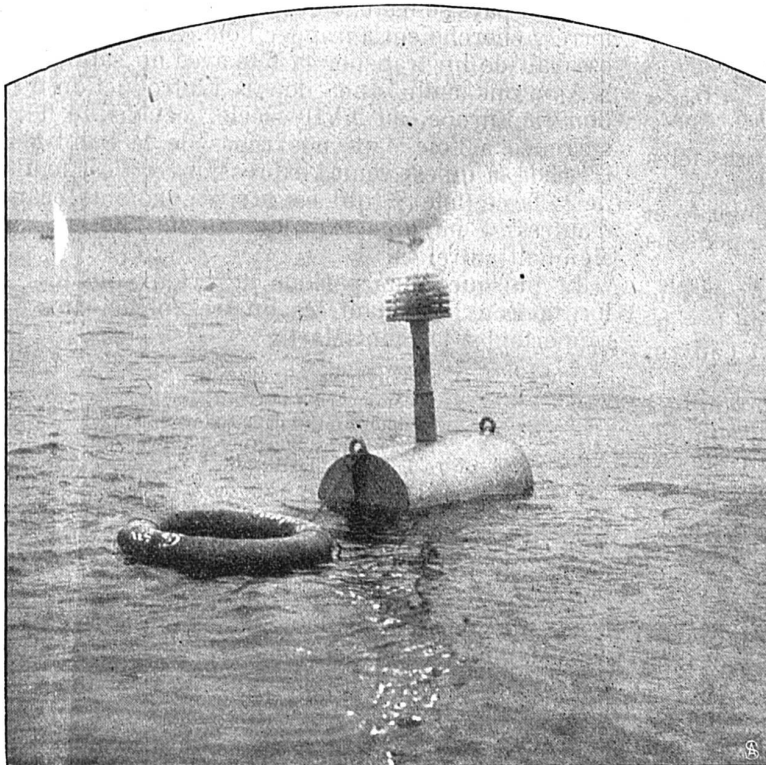


Heureux sauvetage. — Hors danger.

Des bouées de sauvetage sont placées un peu partout sur le navire; il s'agit de les lancer non pas sur la tête de celui qu'on veut repêcher, mais à sa proximité; celui-ci doit à son tour faire effort pour placer son corps dans la bouée, et se maintenir sur l'eau jusqu'à ce que du navire lui arrive le bateau de sauvetage.

du sillage.

En mer, aux endroits rendus périlleux par des récifs ou des bas-fonds de sable, on a fixé des bouées flottantes surmontées de flambeaux soit électriques, soit pourvues de matières inflammables qui peuvent brûler dans l'eau.



Bouée à flambeaux.

Dans le monde des assassins.

On prétend généralement que la superstition est une faiblesse plus commune parmi les femmes que parmi les hommes. Je ne prétends pas soulever ici une question qui m'obligerait à remonter jusqu'au déluge, ou même jusqu'à notre première mère. Soyons bon prince, et déclarons que, tout bien pesé, les filles d'Eve ne sont guère plus superstitieuses que les fils d'Adam.

Mais peut-être serez-vous surpris d'apprendre que les professionnels du crime sont bien plus superstitieux que les professionnels du bien.

Il y a quelque temps — c'était en juillet dernier — la police américaine fut amenée à découvrir que les tombes, où l'on avait enterré depuis un mois ou deux les malfaiteurs électrocutés ou pendus, avaient été toutes violées, sans exception.

Mais violées d'une façon systématique, et très particulière, qui montrait bien que ces actes avaient été commis, sinon par la même main, du moins par une même catégorie de détraqués de cadavres.

On sait que deux ou trois Etats, dont ceux de NewYork et d'Illinois, ont seuls adopté jusqu'ici l'électrocution comme peine capitale. Ailleurs, on s'en tient encore à la pendaison.

Or, on constatait que les vertèbres cervicales avaient été enlevées des cadavres des pendus, les autres parties du corps restant intactes. Au contraire, chez les électrocutés, les deux mains manquaient, ainsi que les cheveux et les cils. Dans l'un et l'autre cas, les vêtements avaient disparu, et les tombes avaient été remises en bon état, ces étranges larcins accomplis.

Ce fut à la suite d'une exhumation que cette mystérieuse affaire vint à la connaissance de la police, et l'on crut tout d'abord se trouver en présence de l'œuvre de quelque maniaque, de quelque amateur de reliques macabres. Mais une surveillance habilement organisée, patiemment poursuivie, vient enfin de faire la lumière sur ces vols lugubres.

De complicité avec les fossoyeurs des cimetières voisins des principales prisons des Etats-Unis, plusieurs individus dérobaient les vertèbres des pendus, les phalanges et les cheveux des électrocutés, et les habits des uns et des autres, pour les « écouler » dans les faubourgs de New-York et de Chicago, parmi les membres de la haute et de la basse pègres américaines, qui se les disputaient entre eux à coup de dollars comme autant de porte-bonheur !

Et il paraît que cet étrange commerce était des plus fructueux, puisque les détrousseurs de tombes, enrichis en quelques années, sont tous devenus propriétaires !

Remarquez que la découverte faite par la police américaine n'est pas surprenante en elle-même. De tous temps, les professionnels du crime ont recherché avidement de pareils souvenirs. On pourrait croire que l'exécution de leurs camarades les impressionne au point de les arrêter sur la pente du mal : c'est une erreur. Elle les effraie peut-être sur le moment, mais bientôt elle les hypnotise, elle suscite parmi eux une fatale émulation.

Ainsi, il y a une cinquantaine d'années, avant que la police n'eût pris des mesures pour faire cesser ce lugubre négoce, les grands voleurs de Londres achetaient au poids de l'or la corde qui avait servi à l'exécution d'un criminel. La possession de l'odieuse relique, selon eux, devait les aider à mener à bonne fin les entreprises les plus périlleuses.

Quand ils pouvaient se procurer l'une des vertèbres cervicales d'un pendu — et l'on voit que les malfaiteurs américains n'ont fait qu'adopter une superstition qui avait cours en Angleterre bien avant eux, — ils faisaient montre d'une audace incroyable dans leurs expéditions. En leur argot, ils appelaient ces vertèbres des *fingers of glory*, des doigts de gloire ! Désormais, ils se croyaient invincibles !

De pareils superstitions se retrouvent parmi nos malfaiteurs. Ils aiment à se léguer entre eux l'arme à la rouille sanglante qui aura servi à quelque assassin connu avant son arrestation et sa disparition. Et vous n'ignorez pas qu'après chaque exécution capitale accomplie sur la place de la Roquette, au siècle dernier, des individus se disputaient à qui tremperait son mouchoir dans les plaques rouges formées entre les pavés. D'autres, le lendemain, venaient gratter et recueillir la terre sur l'emplacement de la guillotine.

Cette terre et ces mouchoirs étaient autant de porte-bonheur ou d'amulettes que les malfaiteurs se partageaient entre eux !

Mais d'autres superstitions, moins macabres mais non moins curieuses, ont cours parmi les malfaiteurs. Un des détectives parisiens les mieux documentés sur les mœurs et coutumes des grands pickpockets anglais et américains, M. Villiod, me contait l'autre jour que ces bandits ne s'engagent jamais dans une entreprise criminelle sans avoir sur eux leur *charm for good luck*.

Sauriez-vous croire que ce porte-bonheur est le plus souvent un simple morceau de charbon de bois caché au fond du gousset ? Quelle signification peut bien avoir à leurs yeux ce combustible, généralement relégué dans les coins sombres des cuisines ou des caves ?

Il est probable qu'un voleur, interrogé sur ce point, ne ferait qu'une réponse évasive. S'il attribue un pouvoir magique à cette parcelle de bois calciné, c'est qu'il obéit à une vague tradition que les générations de criminels se transmettent depuis des siècles, sans même en discuter l'utilité.

D'ailleurs, et c'est une constatation qui peut paraître étrange, la tradition a force de loi parmi ces ennemis de l'ordre et de la société : il n'est point — ne riez pas ! — de gens plus conservateurs que les professionnels du crime ! En voulez-vous une preuve ? Tandis que nos langues courantes, dignes de leur domination de langue vivantes, se transforment constamment, les argots de voleurs — ceux que les malfaiteurs de Paris, de Londres et de Berlin emploient respectivement entre eux — se sont à peine modifiés depuis le moyen âge !

Mais voici une autre preuve de l'esprit conservateur des malandrins, du respect qu'ils montrent à leur façon envers le passé.

Récemment, la police de Chicago réussit à capturer le chef d'une bande internationale qu'on recherchait depuis des années. Il portait, entre sa peau et sa chemise, sur la poitrine, un médaillon d'or, d'un modèle ancien, dans l'intérieur duquel se trouvait une mèche de cheveux blonds entourée de mots qu'on eut quelque peine à déchiffrer.

Ces cheveux avaient été coupés, vers la fin du XVII^e siècle, sur la tête d'un fameux voleur du grand chemin, qui mourut sur la roue, à Londres, après une carrière des mieux remplies.

Pendant plus de deux cents ans, des générations de *ruffians* anglais s'étaient légué successivement ce porte-bonheur historique !

T.



CAUSERIE FÉMININE



Le savoir-vivre : Nos rapports avec nos égaux.

Le savoir-vivre aussi bien que la prudence vous commande de rester toujours avec vos amis sur un certain pied de réserve, qui est aussi loin de la suspicion que de l'abandon qu'il faut réserver pour ses proches.

Il serait peut-être excessif d'ériger en principe cet axiome : « Dans tout ami du jour, il y a un ennemi du lendemain ». Pourtant, l'on ne saurait nier que trop souvent cela devienne une vérité. Si tout être doit avoir son « jardin secret » même pour les siens, combien celui-ci doit être plus étendu et plus sévèrement emmuré envers les étrangers.

C'est, du reste, cette réserve sur nous-mêmes qui nous permet de montrer la même discrétion pour autrui, ce qui est la plus essentielle condition de la bonne éducation.

Celui qui se confie volontiers n'admet pas que son interlocuteur n'agisse pas de même, et il n'est de pire indiscret que celui qui trouve tout simple de tout raconter de lui-même et des siens.

Se garder de discussions après. Lorsqu'on voit son adversaire s'aigrir, s'enervier, ou que soi-même, l'on sent que l'on va s'emporter, ne plus essayer de faire triompher son opinion et sans céder soi-même détourner la conversation. Rien n'est plus oiseux et plus mal élevé que de s'acharner à convaincre quelqu'un qui, ayant une opinion contraire à la vôtre, a tout autant de raisons pour s'y tenir que vous en avez pour garder la vôtre.

Par-dessus tout, éviter les questions indiscrètes concernant vos amis, leur famille ou leurs affaires personnelles.

Lorsqu'on vous demande un avis sur une question délicate, il vaut presque toujours mieux se récuser ; les conseils, même les meilleurs, sont rarement suivis, et souvent l'on vous en veut lorsqu'ils ne sont point tels qu'on les attend ; en tous cas, s'aventurer avec précaution et ne parler qu'avec la plus grande circonspection.

Eviter les louanges brutales, les compliments exagérés ; ne jamais, par contre, sous prétexte d'intimité, se laisser aller à